

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023/13
Séance du 13 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize du mois d'avril à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian LAVENIR, Maire.

| | |
|------------------------------------|----|
| Date de convocation : 5 avril 2023 | |
| Nombre de Membres en exercice : | 18 |
| Nombre de Membres présents : | 16 |
| Nombre de suffrages exprimés : | 17 |
| Votes Pour : | 17 |
| Votes Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |

Présents : MM LE CLOIREC Alain, BERDAGUE Patrick, Mmes LABONNE-NOLLET Laurie, MORIN-DESMURS Michèle, MM DESCHARNE Samuel, Pierre PLATHEY, BUSSEIL Georges, Mmes BOUCLIER Florence, CLEMENT Nathalie, MUNCH Armelle, MATHUS Véronique, MARTINOT Noémie, MM DELANGLE Sylvain, BENCADI Karim, LAROCHE Daniel.

Procuration : M. CLEMENT Pascal à M. LAVENIR Christian

Absente : Mme DELANGLE Sylvie

Le secrétariat a été assuré par : M. BENCADI Karim

Objet : Budgets prévisionnels 2023 – Principal et annexes

Monsieur le Maire présente les budgets 2023 pour la Commune et les budgets annexes Assainissement, Eau et Camping.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOpte** les budgets comme suit :
 - Budget Général
 - Fonctionnement : 2 147 500,57 €
 - Investissement : 1 665 823,99 €
 - Budget annexe Assainissement
 - Fonctionnement : 251 102,35 €
 - Investissement : 228 037,12 €
 - Budget annexe Eau
 - Fonctionnement : 175 665,91 €
 - Investissement : 368 936,23 €
 - Budget annexe Camping
 - Fonctionnement : 67 019,67 €
 - Investissement : 48 712,85 €

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Le Maire,


Christian LAVENIR

